

REUNION DE CONSEIL DU 29 JUILLET 2021

Convocation du 21 juillet 2021

Étaient présents : Ph. Salmon, C. Muller, J. Olejnik, S. Gobancé, B. Randour, S. Gaillot, JM. Brelet A. Eliez.

Étaient absents excusés : M. Marlette, F. Nazé, L. Carlac, A. Gérard, S. Jourdain, V. Bleuzé, JM. Chapelet.

Pouvoirs (2) : V. Bleuzé à C. Muller et L. Carlac à Ph. Salmon

Sonia Gaillot est désignée secrétaire de séance.

Émargement du livre

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance de ce jour à 18h30

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du 2 juin 2021.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité et signent ce compte rendu.

----- **Ordre du Jour**

- Délibération 4012 : Remise en état des allées du cimetière communal,
- Délibération 4013 : Choix du cabinet d'étude des sols de 3 parcelles communales au lotissement le Grand Pré et ouverture de crédits au budget primitif lotissement 2021,
- Délibération 4014 : Autorisation au Maire de signer la Convention Territoriale Globale,
- Délibération 4015 : Achat de panneaux électoraux et routiers + ouverture de crédits au BP 2021

Délibération 4012 : Remise en état des allées du cimetière communal

Monsieur le Maire informe les membres présents que les allées du cimetière communal se détériorent et qu'il est nécessaire de les remettre en état.

Champagne Travaux Publics se propose d'intervenir pour un montant de 10 355,61 € T.T.C.

Ce montant englobe la fourniture de cailloux concassés 4/10 jaune sur les allées sur 3 cm d'épaisseur et la pose d'un géotextile.

Les crédits nécessaires sont prévus au BP 2021 à l'article : 615228

Après débat, le Conseil décide par **10 voix pour**, 0 voix contre, 0 voix d'abstention de réaliser les travaux cités ci-dessus.

Délibération 4013 : Choix du cabinet d'étude des sols de 3 parcelles communales au lotissement le Grand Pré et ouverture de crédits au budget primitif lotissement 2021

La commune est propriétaire de trois terrains cadastrés AB n° 552, AB n° 561 et AB n° 569.

Nous avons obligation d'effectuer une étude géotechnique des sols avant de vendre ces parcelles car les terrains se situent en zone d'aléa moyen vis-à-vis du phénomène de retrait-gonflement des argiles et en zone de sensibilité forte vis-à-vis du phénomène de remontée de nappe.

Un devis du cabinet d'étude MY GÉO par Fondasol n° SQ.77MG.21.07.011 du 8 juillet 2021 d'un montant de **2 640.00 euros** a été adressé à la Mairie.

Étude comportant la visite du site, 5 sondages à la tarière manuelle, 2 séries des essais d'identification en laboratoire permettant l'évaluation de l'activité des argiles et un rapport d'étude.

Afin de pouvoir effectuer l'étude, il est nécessaire d'ouvrir les crédits ci-dessous :

Article 6045 – Achat d'études et prestations de service = + 2 640,00 €

Article 6522 – Autres charges de gestion courante = - 2 640.00 €

Après débat, les membres du conseil municipal décident par **10 voix pour**, 0 voix contre, 0 voix d'abstention de faire réaliser l'étude géotechnique des sols par MY GÉO et d'ouvrir les crédits au BP lotissement 2021.

Délibération 4014 : Autorisation au Maire de signer la Convention Territoriale Globale

Dans l'exercice de ses compétences périscolaires, extrascolaire et petite enfance, la commune de Crugny, a conclu avec la CAF de la Marne un contrat enfance-jeunesse pour favoriser le financement des frais de fonctionnement de la crèche les OURSONS.

Dispositif sectoriel et segmenté, ce contrat est désormais remplacé par une démarche stratégique transverse, dénommée Convention Territoriale Globale (CTG), qui vise à mettre les ressources de la Caf, tant financières que d'ingénierie, à disposition du territoire pour proposer aux familles une offre de service complète et de qualité.

La CTG peut mobiliser tout ou partie des champs d'intervention de la Caf : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale et cadre de vie, accès aux droits, handicap, inclusion numérique.

Il est également à souligner qu'avec la signature de la CTG, la Caf s'engage à conserver sur le territoire le niveau des financements précédemment apportés au titre du contrat enfance jeunesse, sous la forme de « bonus territoire CTG », pour autant que la collectivité signataire poursuive son soutien financier aux équipements et services concernés.

Je vous demande, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

1/ Autoriser Monsieur le Maire à signer avec la Caf de la Marne, la CTG de services aux familles ci-annexée,

2/ Autorise Monsieur le Maire à lancer toutes les procédures et à signer tous les actes administratifs et financiers, et plus généralement tous les documents qui se rapporteront à la mise en œuvre de la CTG 2021, liant la Caf de la Marne à la commune de Crugny.

Après débat, le Conseil décide par **10 voix pour**, 0 voix contre, 0 voix d'abstention de réaliser les travaux cités ci-dessus.

Délibération 4015 : Achat de panneaux électoraux et routiers + ouverture de crédits au BP 2021

Il est nécessaire de d'acheter de nouveaux panneaux électoraux 2 candidats.

Deux devis de l'Entreprise CELONA ont été adressés à la Mairie

Un pour les panneaux électoraux d'un montant total de 1 249.40 € TTC

Un pour les panneaux routiers mobiles d'un montant total de 1 244.40 € TTC

Il est nécessaire d'ouvrir des crédits au BP communal 2021 pour régler cette dépense :

Section de fonctionnement :

Article 023 – Virement à la section d'investissement : 2 500,00 €

Article 615221 – Entretien bâtiments publics : - 2 500,00 €

Section d'investissement :

Article 021 – Virement de la section de fonctionnement : 2 500,00 €

Article 2188 – Autres immobilisations corporelles : 2 500,00 €

Après débat, les membres du conseil municipal valident par **10 voix pour**, 0 voix contre, 0 voix d'abstention l'achat des panneaux et les modifications budgétaires citées ci-dessus.

Informations diverses :

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a fait une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour notre commune concernant les inondations du 14/07/2021.

Il tient à remercier les habitants qui ont fait preuve d'une grande solidarité entre eux. Malgré cela, un courrier est quand même arrivé à la mairie d'un habitant mécontent.

Les bennes à encombrant déposées sur la place de la gare sont prévues pour les riverains victimes des inondations. Elles seront prochainement vidées.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a rencontré à Prouilly, le jeudi 29 juillet, le ministre de l'agriculture, Julien Denormandie. Celui-ci venait sur place pour constater les conséquences des intempéries sur les cultures et pour présenter les mesures prises pour accompagner les agriculteurs et viticulteurs en difficultés.

Monsieur le Maire invite le conseil à faire le tour du parcours d'œuvres BISOU BISOU, porté par l'association Maison Vide. Il s'agit d'une promenade autour de Crugny pour y découvrir 12 œuvres.

Monsieur le Maire informe le conseil que des travaux de curage des fossés financés par le Conseil Départemental auront lieu sur la RD 386, sur la route à la sortie de Crugny direction Courville.

Monsieur le Maire rappelle que chaque habitant a reçu une invitation pour participer à la ginguette, qui aura lieu le 29 Août, sur présentation du pass-sanitaire et sous condition que les mesures gouvernementales le permettent.

Monsieur le Maire informe que la rampe pour la remorque et le groupe électrogène ont été livrés.

Les travaux au Bois Le Moine sont terminés. Une prévision de vente de coupe de bois est à venir.

Monsieur le Maire nous informe que la charge de travail de Mme Mancheron, notre secrétaire a considérablement augmenté pour de nombreuses raisons. Il propose donc d'augmenter provisoirement son temps de présence de 4 heures hebdomadaires afin que cela corresponde au besoin réel.

Monsieur le Maire nous informe que le PLU a été adopté par le conseil communautaire du Grand Reims en date du 24/06/21. Il remercie toutes les personnes qui ont travaillé sur ce sujet.

Il remercie Catherine MULLER et tous les bénévoles qui sont venus tenir les bureaux de vote, et se félicite que des personnes extérieures au conseil se soient portées volontaires.

Joël Olejnik informe les conseillers de l'avancement des dossiers de sa commission :

- Un contrôle réglementaire des installations électriques a été fait dans chaque bâtiment communal (mairie, école, église).
- Des demandes de devis sont en cours pour le toit du clocher de l'église qui a perdu des tuiles et qu'il faudrait « démousser ».
- La rénovation de la salle bleue est en cours, la dernière fenêtre a été posée. Des demandes de devis sont faites pour créer une ouverture avec une porte issue de secours ayant un accès direct sur l'extérieur.
- L'étude du terrain multisports et de l'aire de jeux avancent bien.
- Concernant le chauffage des diverses salles communales, Joël Olejnik a reçu différents devis qui nécessitent d'être étudiés en commission.

Séance levée à : 21h00

Philippe SALMON

Catherine MULLER

Mickaël MARLETTE
Absent excusé

Joël OLEJNIK

Jean-Marie BRELET

Jean-Marc CHAPELET
Absent excusé

Sabine GOBANCÉ

Florance NAZÉ
Absente excusée

Véronique BLEUZÉ
Pouvoir à C. Muller

Laura CARLAC
Pouvoir à Ph. Salmon

Arnaud ELIEZ

Sonia GAILLOT

Adelaïde GÉRARD
Absente excusée

Sylvie JOURDAIN
Absente excusée

Bernard RANDOUR

